



## CONTRAT DOCTORAUX EN ISLAMOLOGIE

2025



### Appel à candidature de l'IFI

#### Principales dates :

- Ouverture de la campagne : 1<sup>er</sup> au **30 avril 2025** (minuit, heure française ; horaire du mail faisant foi)
- Vérification administrative des dossiers : 1<sup>er</sup> au 15 mai 2025
- 1<sup>re</sup> évaluation des dossiers : jusqu'au 31 mai
- Audition orale (zoom) des candidats retenus après la première phase : **19 juin (horaire à préciser)**
- Annonce des résultats : à partir du 23 juin
- Début des contrats doctoraux : 1<sup>er</sup> septembre 2025<sup>1</sup>

#### Pièces du dossier : exclusivement sous la forme d'un PDF unique

- Dossier complet
- Un CV
- Deux lettres de recommandation
- Lettre d'acceptation du(des) directeur(s) de thèse
- Lettre d'acceptation du laboratoire de recherche<sup>2</sup>
- Relevés de notes de M1 et M2 (si disponible)

#### Critères de sélection des candidats :

- Être titulaire d'un Master 2 ou un diplôme équivalent donnant droit à s'inscrire en doctorat dans une université française<sup>3</sup>
- Maîtriser une des langues relevant du champ de l'islamologie (arabe, turc, persan, etc.)

#### Adresses de contact :

- Envoi des dossiers : [administration@institut-islamologie.fr](mailto:administration@institut-islamologie.fr)  
⇒ par envoi électronique, sous la forme exclusive d'un document unique en PDF
- Demande de renseignements : [juliette.dumas@institut-islamologie.fr](mailto:juliette.dumas@institut-islamologie.fr)

<sup>1</sup> Sous réserve de l'élaboration de la convention avec l'école doctorale. L'IFI ne pourra être tenu responsable en cas d'allongement des durées d'élaboration de ces conventions.

<sup>2</sup> A noter qu'aucun frais de gestion ne pourra être sollicité par les laboratoires ou écoles doctorales, au titre de la convention d'accueil du doctorant.

<sup>3</sup> Les candidatures d'étudiants inscrits en Master 2, n'ayant pas encore achevé leur formation, sont acceptées, sous réserve de fournir une attestation d'inscription et une attestation du directeur de mémoire de la soutenance imminente du travail de recherche du candidat.

## • Contexte et programmation scientifique

Créé le 2 février 2022, l'Institut français d'islamologie (IFI) réunit 8 partenaires institutionnels (Aix-Marseille université ; l'École normale supérieure de Lyon ; l'École pratique des hautes études ; l'École des hautes études en sciences sociales ; l'Institut national des langues et civilisations orientales ; l'université Lumière-Lyon 2 ; l'université Jean Moulin-Lyon 3 ; l'université de Strasbourg).

L'IFI a pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane. L'islamologie est ainsi définie à la fois par son objet – l'étude de la religion musulmane dans le passé et le présent – et par sa démarche scientifique. L'étude des textes et des discours, des pratiques et des institutions de l'islam en forme le cœur, étude pour laquelle la contribution des disciplines philologiques, linguistiques, littéraires, philosophiques, historiques, des sciences juridiques et des sciences sociales ne saurait être négligée.

Un des objectifs principaux du groupement est d'encourager la jeune recherche et de favoriser le développement des études doctorales en islamologie. Aussi, l'IFI propose chaque année un appel à candidatures pour des contrats doctoraux destinés à financer des projets de thèse en islamologie.

### • Critères d'éligibilité

Les contrats doctoraux accordés par l'IFI sont ouverts à tout candidat, sans distinction de nationalité, qui s'inscrit en première année de thèse à la rentrée universitaire suivant le dépôt de candidature. La construction du projet de thèse se fait avec le directeur (ou la directrice) de thèse pressenti, en vue d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français. Le candidat/la candidate veille à inscrire sa recherche dans le domaine de l'islamologie.

- Le candidat/la candidate doit être titulaire de, ou préparer durant l'année universitaire en cours, un Master (M2) ou un diplôme équivalent donnant droit à s'inscrire en doctorat dans une université française.
- Le directeur ou la directrice de thèse doit être en capacité de superviser des thèses.
- L'école doctorale d'inscription est celle dont dépend le directeur ou la directrice de thèse.
- Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

### • Dossier de candidature

Les candidats doivent faire parvenir leur dossier de candidature, **sous forme d'un fichier PDF unique**, au nom du ou de la candidate, à l'adresse mail [administration@institut-islamologie.fr](mailto:administration@institut-islamologie.fr), avant le 30 avril 2023, minuit, au plus tard. Celui-ci, rédigé en langue française, doit comporter :

- le dossier de candidature (cf. document à compléter)
- un CV (2 pages maximum)
- les relevés de notes de M1 et de M2 (si disponible) ;

- deux lettres de recommandations émanant de personnalités scientifiques ayant accompagné le candidat durant son parcours universitaire
- une lettre d'acceptation du (des) directeur(s) de thèse pressentis, mettant l'accent sur la qualité et la faisabilité du projet de thèse proposé
- une lettre d'acceptation du directeur du laboratoire de recherche dans lequel s'inscrira le candidat pour sa thèse (il s'agit du laboratoire du directeur de thèse ou, dans le cas d'une codirection, du directeur principal)

- **Processus de sélection**

La sélection des candidatures se fait en trois étapes :

1°) vérification de la conformité des dossiers de candidatures : sont exclus tout dossier incomplet ou remis après la date limite de dépôt ou encore, ne respectant pas les normes exigées (nombre de signes, etc.)

2°) première évaluation sur dossier, qui donne lieu à un premier classement

3°) audition, par le conseil scientifique, des candidats retenus suite au classement initial.

À l'issue des auditions, le conseil scientifique établit un classement final. En cas de désistement d'un candidat, le contrat doctorat est proposé au suivant dans la liste de classement.

Les dossiers des candidats et candidates sont évalués sur la base des critères suivants :

- Qualité du parcours du candidat
- Qualité scientifique de la proposition, clarté des hypothèses de recherche
- Originalité de la proposition par rapport à l'état de l'art
- Faisabilité du calendrier d'achèvement proposé.

Demande d'informations : [juliette.dumas@institut-islamologie.fr](mailto:juliette.dumas@institut-islamologie.fr)